

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :  
(A n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction).

**2 488 777**

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

**N° 80 18281**

(54) Chassis-serre.

(51) Classification internationale (Int. Cl.<sup>3</sup>). A 01 G 9/16.

(22) Date de dépôt ..... 21 août 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du  
public de la demande ..... B.O.P.I. — « Listes » n° 8 du 26-2-1982.

(71) Déposant : MEIGNE Michel, résidant en France.

(72) Invention de :

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Michel Meigne,  
61220 Le Bourg de Bellou-en-Houlme.

La Présente invention concerne les équipements de types chassis ou serres , dont le but est d'améliorer le rendement de certaines cultures en conditionnant le climat autours d'elles .

Les appareils connus sont des installations fixe et paralysantes , 5 quand aux petits instruments mobiles utilisés , ce ne sont en réalité que des montages malaisés à faire et à défaire à chaque intervention sur la culture .

Il n'existe donc pas de véritable outil manuel dans ce domaine .

La présente invention se caractérise par le fait d'avoir harmonisé tous 10 les impératifs exigés pour la conception d'un outil de travail moderne , rationnel et efficace dont les caractéristiques principales sont :

- L'escamotage rapide de l'appareil obtenu grâce à la combinaison de deux mouvements : Le pliage des arceaux articulés sur un point central et l'enroulement simultané de la bâche .
- 15 - Le positionnement vertical de l'appareil sur ses deux pieds permettant de maintenir l'ensemble au dessus du centre de la culture , dégageant ainsi le terrain .
- La rapidité d'utilisation , d'adaptation et de réglage de l'appareil à tous les besoins .
- 20 - La possibilité de renforcer l'isolation en superposant plusieurs enrouleurs
- La possibilité de l'équiper d'un seul enrouleur pour en diminuer le prix en le simplifiant .
- La possibilité de l'équiper d'un filet protecteur contre les oiseaux ou de lui poser un équipement mixte , filet sur un enrouleur et bâche sur l'autre
- 25 - La faculté de le déplacer et de le ranger facilement .
- Léger et robuste , le Chassis-Serre est de fabrication simple .

## Présentation des dessins

2

- I - Arceau central , ou principal , en tube
- 2 - Arceau intermédiaire articulé en tube
- 3 - Arceau articulé supportant l'enrouleur en tube
- 5 4 - Manivelle et enrouleur de bâche bout à bout
- 5 - Articulation des arceaux mobiles sur un axe
- 6 - Piquet d'ancre en fer plat
- 7 - Pédale d'ancre en fer plat (partie coudée du piquet d'ancre)
- 8 - Butée de positionnement d'arceau intermédiaire
- 10 9 - Bâche plastique
- 10 - Espace représentant la plate bande
- II - Porte incorporée dans l'arceau central
- I2 - Câble de maintien des arceaux intermédiaires et de la bâche sur les grands modèles (en remplacement des butées 8 sur les petits modèles)

## 15 FONCTIONNEMENT

Le Chassis-Serre s'ancre à cheval sur la plate-bande 10 Fig. 2 dans le sens de la longueur , à l'aide des piquets d'ancre 6 Disposés aux deux pieds de l'arceau central , en faisant pression avec le pied sur la pédale d'ancre 7 prévue à cet effet

20 Ainsi posé , l'appareil prêt à être utilisé se trouve en position élevée au dessus du centre de la plate-bande , ce qui permet de travailler sur celle-ci sans être gêné 10Fig 2

Pour déplier le chassis-serre , il suffit de déplier les arceaux intermédiaires 2 jusqu'au blocage , cette position est préréglée à l'aide des butées 8 Fig 2 ou des câbles I2 Fig 3 Sur les grands modèles . Ensuite en agissant sur la manivelle d'un dernier arceau , il reste à dérouler la bâche emmagasinée sur l'enrouleur correspondant, ce qui ayant pour effet de libérer l'arceau , lui permet de pivoter tout seul jusqu'au sol, plaçant automatiquement dans sa trajectoire la bâche sur les arceaux intermédiaires .

30 Le poids de l'arceau 3 Faisant ensuite office de tendeur de bâche . On répète l'opération pour déplier l'autre côté de l'appareil .

Pour régler l'ouverture , il suffit de stopper le déroulement de la bâche à la hauteur souhaitée .

Le fonctionnement des appareils de grande taille Fig 3/4 est identique les différences de conception dues à la grandeur sont :

- 5      Une porte II Fig 3/4 est incorporée aux extrémités , dans l'arceau central qui est doublé pour assurer une bonne rigidité et une grande stabilité
- Les piquets d'ancre 6 sont doublés dans le même but
  - Les arceaux intermédiaires sont plus nombreux
  - Les butées 8 Fig 2 sont remplacées par des câbles I2 Fig 3 qui maintiennent
- 10     en même temps la bâche
- La serre est démontable rapidement pour assurer son rangement

IL est évident que cet appareil , d'un maniement facile et rapide est bien adapté pour être utilisé avec succès en particulier à la protection et à l'accélération des cultures maraîchères de plein air

- 15     Sa grande mobilité , sa taille en fonction du besoin , la possibilité de l'utiliser en ligne , sa maniabilité , sa facilité de réglage et d'adaptation , sa solidité , et son prix de revient abordable en font un outil moderne et efficace capable de permettre au professionnel mais aussi au particulier, de mieux maîtriser l'incidence du temps sur les récoltes .

REVENDICATIONS

I - Chassis-Serre caractérisé par le fait qu'il est pliable , le cadre étant composé : D'un arceau central rigide et fixe servant de support à l'ensemble et de moyen de fixation au sol d'une part ; et d'arceaux articulés fixés par leur base sur la base de l'arceau central au moyen d'un axe , de 5 façon à pouvoir se déplier en éventail de chaque côté de l'arceau central, partant du centre en haut vers l'extérieur en décrivant deux arcs de cercle opposés jusqu'à toucher le sol

Que la bâche le recouvrant est emmagasinée sur deux rouleaux fixés sur deux arceaux mobiles opposés

IO Que le système de déroulage de la bâche est solidaire du système de dé-pliage de l'appareil

Que les enrouleurs restent solidaires de la bâche déroulée

Et par le positionnement de l'appareil au dessus du centre de la plate-bande , soutenu par les deux pieds opposés de l'arceau central , eux mêmes 15 placés hors de la plate-bande .

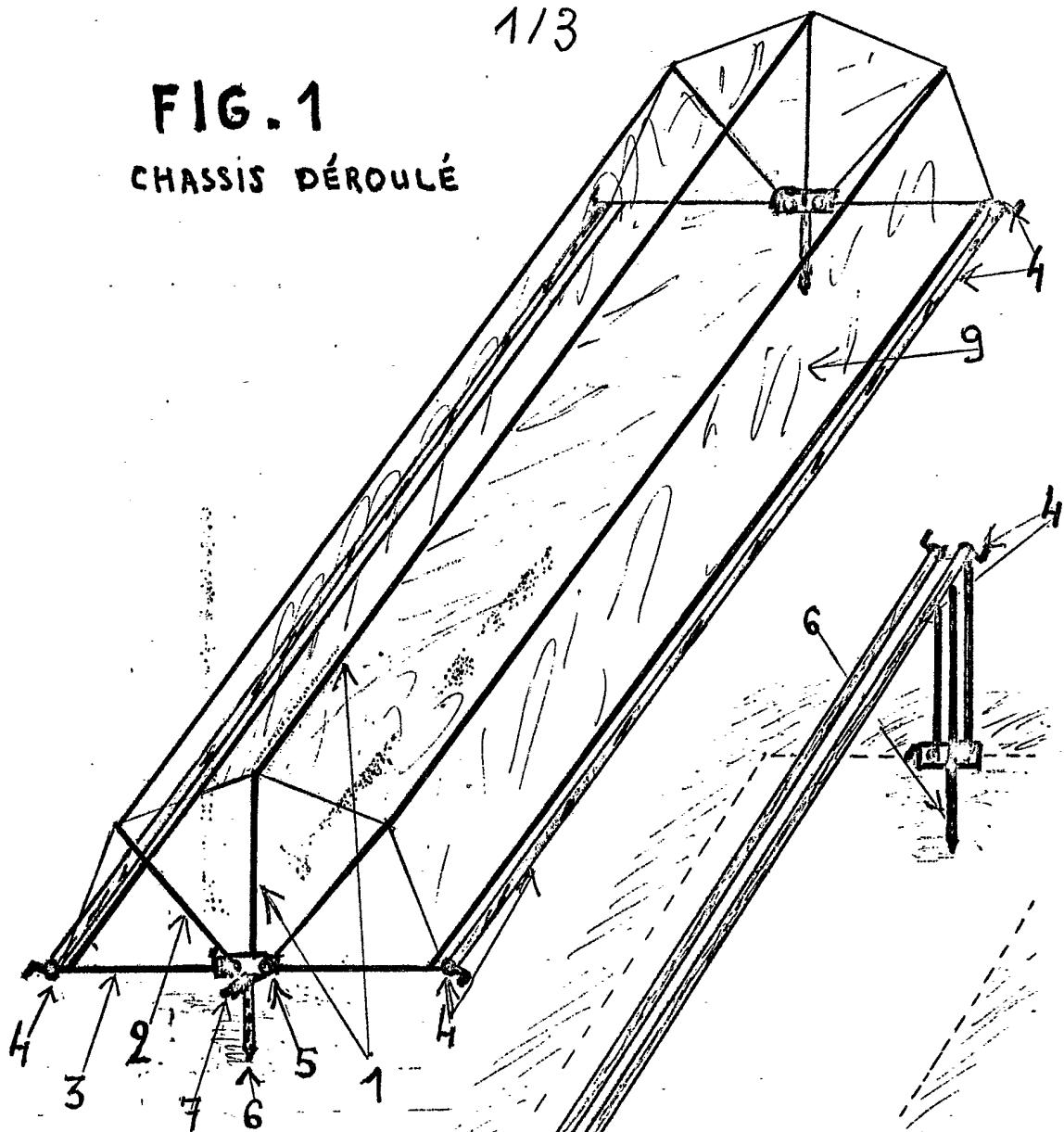
2- Chassis-Serre selon la première revendication équipé de plusieurs enrouleurs superposés pour accroître l'isolation

3- Chassis-Serre selon la première revendication équipés d'un seul enrouleur dans un but de simplification

20 4 - Chassis-Serre grand modèle équipé d'une porte incorporée dans l'arceau central à chaque extrémité

1/3

**FIG. 1**  
CHASSIS DÉROULÉ



**FIG. 2**  
CHASSIS ROULÉ

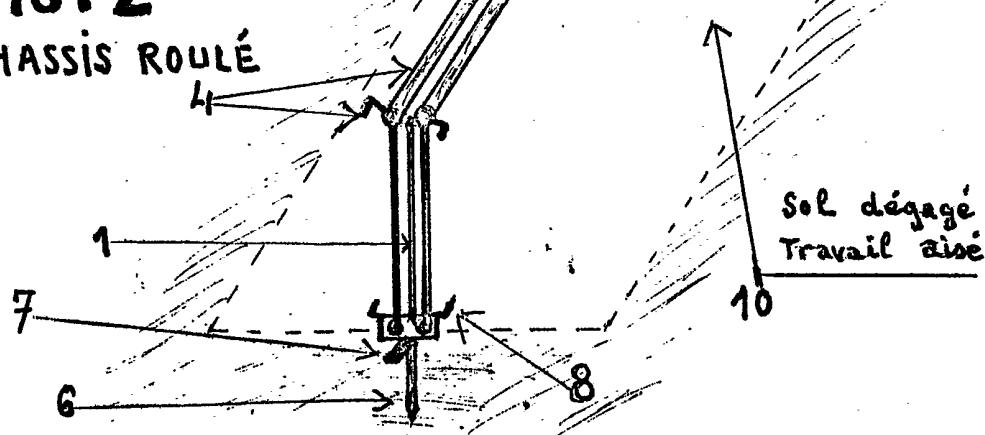


FIG. 3

